

Pour Leclerc, la hausse des prix arrivera au printemps

La hausse des prix alimentaires n'est pas pour tout de suite, assure Michel-Edouard Leclerc. En attendant les négociations annuelles, l'enseigne s'engage à absorber des hausses pour protéger les consommateurs.

Jean Le Borgne

Malgré la crise agricole, conséquence de la sécheresse et des canicules à répétition, les prix alimentaires se maintiennent, en progression de 0,2 % au mois d'août. En dehors de la flambée du prix des énergies, « ce n'est pas vraiment une inflation, en tout cas ce n'est pas encore menaçant pour les consommateurs », estime Michel-Edouard Leclerc, le président du comité stratégique et porte-parole de l'enseigne de la grande distribution.

S'il ne se risque pas à prédire l'évolution des prix, Michel-Edouard Leclerc se veut rassurant, expliquant que l'enseigne prendra sa part de responsabilité pour atténuer les conséquences de cette crise : « Il y a un constat de pénurie dans certaines productions : ça, c'est du ressort du plan du gouvernement d'aide à l'agriculture. Pour ce qui est de nos fournisseurs, on a déjà dit à tout le monde, qu'on appliquerait leur demande s'agissant des produits agricoles ».

« C'est gagnant-gagnant »

Dans les allées du salon des Alliances locales, les quelque 80 exposants réunis jeudi, par la Scarmor, à Landerneau (29), se disent confiants. « Les Alliances locales, c'est gagnant-gagnant : nous, on a besoin du flux clients généré par la grande distribution et la grande distribution répond aux attentes des consommateurs qui conservent leur

confiance envers des produits locaux de qualité », note Maxime Le Guen, de la ferme de Kerdestan, à Inzinzac-Lochrist (56), un producteur de yaourts et desserts bio membre du réseau Invitation à la ferme.

Seize ans après la naissance du dispositif national, 800 producteurs (+ 5 % en deux ans) y ont adhéré en Bretagne, commerçant directement avec les magasins de l'enseigne. Le marché pesait près de 13 M€ pour les cinq premiers mois de l'année. Quand leurs produits sont retenus, « ils n'ont pas à en négocier le prix », souligne Lucile Chaput, la référente régionale des Alliances locales, à la tête du E. Leclerc de Quéven (56).

Absorber les hausses

Pour les fournisseurs de la Scarmor, la centrale d'achat des 44 magasins de l'Ouest breton, l'application de la loi EGalim ne se traduira pas, pour autant, par des hausses de prix,

assure le charismatique porte-parole des magasins E. Leclerc : « Si la transparence est respectée et tant que ça reste raisonnable, le consommateur ne doit pas s'attendre à des hausses de prix dans l'immédiat, parce que notre métier est un métier de compensation : ces hausses, on peut les prendre pour nous ou les lisser ».

Il n'était, de toute façon, pas question d'assommer les consommateurs tout de suite, « surtout pas au moment de la rentrée scolaire », souligne Michel-Edouard Leclerc. Une volonté confortée, selon lui, par la concurrence « très vive mais très saine », entre les principaux acteurs de la grande distribution.

Vers des hausses au printemps

Confrontée à une chute historique de la production de légumes, la coopérative Eureden avait lancé un appel à la grande distribution pour une réévaluation

des prix, au cours de l'été. Le dialogue est ouvert. Mais les industriels devront patienter jusqu'aux négociations annuelles pour ce qui concerne leurs marques. « Les haricots verts qu'ils nous vendent aujourd'hui ont été cueillis avant la sécheresse », justifie Michel-Edouard Leclerc.

Dans ces conditions, les hausses de prix devraient intervenir au printemps, poussées également par la répercussion de la hausse des prix des emballages plastiques. « Nous ne serons pas un obstacle à ça, assure le porte-parole de l'enseigne. La seule chose que nous demandons, c'est de la transparence de la part de nos fournisseurs, notamment sur l'origine ».



En Bretagne, les magasins E. Leclerc ont signé 1 696 partenariats d'Alliances locales, avec 800 TPE ou petite PME. Photo J. L. B.

Le reportage
de Tébéo

